



Question du syndicat FO CTE du 22 mai 2014



- 1- Comment organiser le retour à l'équilibre si l'ARS continue de prélever un montant conséquent sur la DAF ?
- 2- Quelles sont les marges de manœuvres possibles sans toucher aux effectifs ?
- 3- Quel est le positionnement de l'ARS suite à sa visite concernant les différents projets, y compris celui de la réhabilitation de la SAAS ?
- 4- Est-ce que la remorque fabriquée pour la livraison des repas dans les structures extérieures répond aux attentes ?
- 5- Quand aura lieu le concours sur titre pour les cadres ?

Questions diverses.